

FEUILLE OFFICIELLE

DES

ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON

Paraissant le Jeudi de chaque semaine.

PRIX DES ANNONCES:

payable d'avance.

UNE A SIX LIGNES. 3 fr.
CHAQUE LIGNE AU-DESSUS. . . . 0 fr. 40 cent.
Les répétitions d'avis judiciaires, sans modifications, seront payées à raison de moitié du prix ci-dessus pour chaque ligne au-dessus de six.
Les annonces doivent être remises, au plus tard, le mardi soir à deux heures.

CALENDRIER

Jeudi 26. S. Zéphirin.
V. 27. S^e Euthalie. | L. 30. S. Piacre.
S. 28. S. Augustin. | M. 31. S. Raymond.
D. 29. S^e Sabine. | M. 1^{er}. S^e Vérène.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

payable d'avance.

UN AN. 15 fr.
SIX MOIS. 8
TROIS MOIS. 4
UN NUMERO. 0 fr. 50 cent.

Pour les abonnements et les annonces, s'adresser au Chef de l'Imprimerie du Gouvernement.

PARTIE OFFICIELLE

INSCRIPTION MARITIME.

TRIBUNAL MARITIME COMMERCIAL.

Par jugement du tribunal maritime commercial des îles Saint-Pierre et Miquelon en date du 20 août 1869, ont été condamnés :

1^o Rouault (Alexandre), matelot de 3^e classe, inscrit au quartier de Dinan, f° 2,823, n° 133, embarqué sur la goëlette *Maria* du port de Saint-Pierre, à un mois de prison et à un embarquement extraordinaire de deux ans sur un bâtiment de l'État, à 2/3 de solde, pour délit de désertion dans une colonie française, par application des articles 60, 65, 66 et 67, § 2 du décret disciplinaire et pénal pour la marine marchande du 24 mars 1852.

2^o Legallais (François-Marie), matelot de 3^e classe, inscrit au quartier de Granville, f° et n° 153, réformé comme impropre au service de la flotte, embarqué sur la goëlette *la Coquette*, de Granville, à un mois de prison pour délit de désertion dans une colonie française, par application des articles 60, 65, 66 et 67, § 2 du décret précité.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTE NATIONALE DU 15 AOUT.

Il peut paraître banal de consacrer les premières lignes d'un récit à des réflexions plus ou moins judicieuses sur la pluie et le beau temps. Un narrateur habile saura toujours éviter cet écueil, et pour échapper au reproche d'être commun ou suranné, il aimera mieux même passer sous silence un point qui ne laisse pas pourtant d'avoir son importance. Mais pour nous qui ne nous piquons d'aucun mérite dans l'art de conter, nous endossons courageusement ce grief pour pouvoir dire tout d'abord, à l'occasion des fêtes qui ont accompagné la solennité nationale du 15 août, que si le soleil se montre rarement à Saint-Pierre, il sait du moins y paraître à propos. En effet, un ciel magnifique a éclairé les deux journées du 15 et du 22, et grâce à cette heureuse coïncidence les régates et le tir ont eu lieu cette année dans les conditions les plus avantageuses.

Quelque désir que nous en ayons, il nous est malheureusement impossible de relater ici les intéressantes péripéties de ces fêtes. Elles ont permis aux habitants de la colonie de montrer une fois de plus combien ils sont habiles à des exercices qui font d'ailleurs partie de leurs rudes professions, et dans lesquels il serait certainement difficile de les surpasser.

On a retrouvé avec plaisir dans l'ordonnance de ces fêtes les dispositions à la fois simples et gracieuses des années précédentes. Aussi les dames se sont-elles empressées de répondre à la courtoisie de MM. les commissaires, en se montrant à ces réunions dans tout l'éclat de leurs élégantes parures.

Il est un point que nous ne devons pas oublier, et dont chacun appréciera l'intérêt : c'est que malgré l'affluence considérable qui se pressait au tir de dimanche, et, disons-le aussi, malgré l'état peu rassurant de certaines armes, il n'y a pas eu à déplorer cette année le plus léger accident.

Hier, vers une heure de l'après-midi, un cadavre a été recueilli en mer aux environs de la Pointe-à-Philibert. Ce fait s'est produit dans des circonstances qui méritent d'être rapportées, car elles témoignent que les chiens originaires de la colonie n'ont rien perdu de cet instinct pré-cieux qui a valu à leurs congénères de Terre-Neuve une réputation aussi générale que méritée.

Les frères Daireaux étaient occupés à pêcher dans les parages de la Pointe-à-Philibert lorsqu'ils aperçurent, à une soixantaine de mètres du rivage, un corps flottant dont l'apparence singulière attira toute leur attention. De plus en plus intrigués par l'aspect étrange de cette épave, que le courant portait vers la côte, ils prirent le parti de la désigner à leur chien, et l'intelligent animal se jeta aussitôt à la mer pour en faire la reconnaissance. Quelques instants après il parvenait, non sans peine, à conduire au rivage et à mettre à sec un cadavre humain auquel manquaient la tête et les mains et qui paraissait avoir séjourné pendant assez longtemps dans l'eau.

Appelée à constater cet événement, la police de Saint-Pierre procéda sur-le-champ aux informations d'usage ; mais l'état de décomposition très-avancé où se trouvait le cadavre n'a pas permis d'en constater de suite l'identité.

Le capitaine Simon, commandant le trois-mâts *Nouveau-Feu-Sacré*, brûlé en mer dans son voyage de Nantes à Cayenne, vient de faire son rapport en ces termes :

Je suis parti de Saint-Nazaire le 5 juin pour Cayenne, remorqué par un bateau à vapeur, le navire complètement chargé de marchandises diverses, parmi lesquelles des barriques d'huile de colza, d'olive et de pétrole, du goudron, du brai, du coaltar, de l'eau-de-vie, de l'absinthe et 520 balles de foin qui ont complété mon chargement, de plus, j'avais sur le pont 16 colis acide sulfurique, une mule et une vache, et dans la chambre six caisses poudre de chasse.

A quatre heures, je quittai la remorque du bateau à vapeur et pris le plus près tribord

amures avec des vents de N.-O. Jusqu'au 8 je naviguai avec petit temps, les vents ayant passé à l'E., brume épaisse. Dans la nuit du 8 au 9, à deux heures et demie, le second vint me réveiller et me dit que le feu était dans le café. Je montai immédiatement sur le pont et je vis les flammes sortir par le ventilateur de bâbord derrière. Je fis aussitôt boucher le plus hermétiquement possible les ventilateurs ; je fis appeler tout le monde sur le pont et ordonnai à une partie d'entrer dans la chambre pour prendre les caisses de poudre et les jeter à la mer, pendant que l'autre partie s'occupait à dessaisir les embarcations.

Ce fut avec beaucoup de peine que l'on put retirer du fond de la chambre où elles se trouvaient les caisses de poudre, qui étaient déjà chaudes, une épaisse fumée brûlant les yeux et suffoquant les travailleurs ; enfin nous pûmes nous en débarrasser. Je travaillait aussitôt à mettre mes embarcations à la mer et à rassembler le strict nécessaire en cas d'abandon du navire.

Pendant ce temps, le feu gagnait avec rapidité, et ce fut avec beaucoup de peine que l'on put retirer de ma chambre ma boîte à expédition ; le parquet de la chambre brûlait les pieds : une épaisse fumée sortait des puits à chaînes, qui pourtant étaient fermés avec de la toile goudronnée, les chaînes étant encore sur le pont, du panneau de l'avant, fermé aussi, et de la jaumière du gouvernail.

De plus, les chemises de laine qui bouchaient les ventilateurs étaient brûlées. Le ventilateur de l'arrière était rouge et l'incendie gagnait rapidement l'arrière, qui devenait inhabitable. Après avoir pris l'avis de mon équipage, je me décidai à embarquer dans les embarcations, car je craignais une explosion, ne sachant pas où se trouvait le foyer de l'incendie. Je fis embarquer le second et six hommes dans le petit canot, et le reste de l'équipage dans la chaloupe, où je descendis moi-même après m'être assuré que tout mon monde était embarqué. Nous restâmes deux heures à distance du navire pour l'observer ; je revins alors plus près, aussi près que la prudence le permettait ; les flammes sortaient par la chambre et envahissaient le navire. Il faisait un temps brumeux, et la mer était un peu houleuse. Nous étions en-tassés dans deux canots et nous nous trouvions à 40 mille dans le nord du cap Cisargas.

Nous étions alors pour savoir s'il était préférable de rester près du navire ou bien de faire route au sud, pour nous approcher de la terre et nous mettre ainsi sur le passage des caboteurs et, à défaut de ces derniers, continuer pour la terre. Tous furent d'avis de courir au sud.

Nous étions donc le cap au sud autant que possible ; il était alors environ 6 heures du matin, à mon estime, car nous n'avions pas de montre. Comme je l'ai dit plus haut, la



mer était houleuse et nos canots embarquaient un peu d'eau.

Vers neuf heures, nous aperçumes un steamer: nous courûmes sur lui, mais il passa sans nous voir; une demi-heure plus tard, un autre bateau à vapeur était en vue nous courûmes pour lui couper la route, mais bien que nous ne fussions pas loin de lui, puisque nous apercevions du monde à bord il ne nous vit pas, et notre espoir fut encore déçu.

Enfin, un troisième steamer fut signalé: nous fîmes la même manœuvre que précédemment et nous pûmes l'accoster. A 10 heures, nous montions à bord du vapeur anglais *Prudhoe Castle*, du port de North Shields, capitaine Wood, qui nous reçut on ne peut mieux. Ce steamer allait de Londres à Gibraltar, où nous débarquions le 13 juin. Pendant notre séjour à bord du *Prudhoe Castle*, le capitaine Wood a été aux petits soins pour nous et nous a comblés de prévenances. C'est sa femme qui nous a aperçus la première. En arrivant à Gibraltar, le capitaine Wood nous rendit nos embarcations et ne voulut rien accepter. (Journal offic.)

On lit dans le *Journal de Dieppe*:

La pêche des huîtres a été close mardi dernier 15 juin. Habituellement elle prend fin le 30 avril, pour recommencer le 1^{er} septembre; mais une décision ministérielle l'a, cette année, prorogée de six semaines.

Un fait assez remarquable et qui a même été si bien remarqué qu'il est passé en proverbe, c'est qu'on ne pêche point l'huître pendant les mois dans le nom desquels la lettre R n'entre point. Ainsi la pêche de l'huître est généralement interdite pendant les mois de mai, juin, juillet et août, mois dépourvus d'R. La raison de cette interdiction, c'est que, dans cette saison, l'huître fraie, et que la détruire pendant qu'elle est dans cet état serait nuire à la reproduction. Du reste, le frai rend l'huître laiteuse et lui donne un aspect et un goût peu agréables. Bien que depuis plusieurs années on n'arme plus guère d'huîtriers à Dieppe, nous dirons, ainsi que nous l'avons fait pour les autres pêches de notre littoral, comment se pratique la pêche des huîtres. Ce mollusque vit attaché sur des roches situées généralement à peu de distance des côtes. Notre littoral en est pavé. Le bateau armé pour la pêche des huîtres possède une drague ou grand-râteau muni d'un filet en forme de poche. Le râteau détache les huîtres agglomérées et le filet les reçoit. Les huîtres, au moment où on vient de les pêcher, renferment une eau saumâtre, amère, et des excréptions de l'animal, désagréables au goût et à l'odorat, sans pourtant être vénéneuses. Pour leur faire perdre ce goût désagréable, on les dépose dans des parcs ou réservoirs situés au bord de la mer et disposés de manière à recevoir, au moment du flux, un courant d'eau qui se retire avec le reflux. Dans les parcs, les huîtres ne s'accroissent ni ne se multiplient; elles ne font que se dégorger, ou, comme disent les pêcheurs, se dégober par ces lavages périodiques. Ce dégorgement est complet au bout d'un ou de deux mois. Alors ce précieux mollusque, dont la propriété la plus chère aux yeux des gourmands est de pouvoir être mangé sans qu'on en soit jamais rassasié, peut être livré au commerce.

Un événement dramatique qui a fait grande sensation dans la population française, vient de se passer à Memphis:

Un danseur et une danseuse, récemment arrivés de Washington, attiraient la foule tous les soirs dans la salle appelée Parrot Music Hall, où ils dansaient une danse cavalière dont on n'avait jusque-là aucune idée à Memphis. D'après l'affiche, ces deux artistes favoris se nommaient M. Veaudemont et M^{me} Aline La Favre.

Mercredi soir, la salle était pleine comme d'habitude, un certain Johnson sortit tout à coup un revolver de sa poche, et sans rime ni raison déchargea à tout hasard les six coups de son revolver sur les spectateurs et sur la scène. Veaudemont, atteint d'une balle dans les lombes, fut emporté à son domicile où le lendemain matin, le docteur lui déclara qu'il n'avait plus que quelques instants à vivre. A cet arrêt, le danseur, surmontant ses souffrances, envoya chercher le révérend père Relly et le pria de le marier à Aline La Favre, pour lui permettre de recueillir, en qualité de veuve, une partie de l'héritage assez important qu'il possédaient en France.

Le temps pressait; on se procura à la hâte les pièces nécessaires; le mariage fut célébré à 3 heures; à 3 heures 20 minutes, le nouvel époux rendait le dernier soupir, et le lendemain, les journaux de Memphis enregistraient en même temps le mariage de M. Arthur de Pelgrau, Français, avec M^{me} Maggie Cox, Irlandaise, et le décès de M. Arthur de Pelgrau, dans sa trente-unième année.

Tels étaient, en effet, les véritables noms du danseur et de la danseuse.

M. de Pelgrau appartenait à une honorable famille de l'ouest de la France, et miss Cox est la fille d'un riche négociant de Belfast, qui a été lord-maire de cette ville.

La mort de M. de Pelgrau est rendue plus tragique encore par la circonstance qu'à l'heure où il expirait, sa mère et sa sœur, venant de France, arrivaient à Chicago, et lui expédiaient un télégramme le priant de venir les rejoindre. En réponse, ces dames ont reçu une laconique et douloureuse dépêche: « Blessé hier soir d'un coup de feu, mort il y a une heure. » (Journal offic.)

On lit dans la *Nouvelle Presse libre*, de Vienne:

Nous avons à constater une innovation postale consistant dans la création de cartes-poste destinées en quelque sorte à étendre à la correspondance les avantages des envois sous bande.

Ces cartes-poste, deux fois aussi grandes qu'une carte de visite, seront livrées au public à raison de deux kreutzers (5 centimes). On s'en servira en écrivant au crayon ou à l'encre sur le verso telle communication qu'on voudra faire au destinataire dont l'adresse sera indiquée sur le recto.

Ces cartes seront expédiées sans enveloppe, de manière que la poste pourra prendre, s'il lui plaît, connaissance de la teneur des communications qu'elles porteront.

Si cette teneur était de nature à blesser les convenances ou la morale publique, les cartes seraient détruites.

Les cartes-poste seront mises en usage simultanément en Hongrie et dans les provinces cisleithanes, en suite d'un arrangement passé avec le gouvernement hongrois, et on les payera deux kreutzers dans toute l'étendue de la monarchie.

Vers le commencement du mois de mars, un navire suédois faisait route pour Saint-Thomas. Le matin, au point du jour, le matelot en vigie signala sous le vent une quantité considérable de petits îlots mobiles qui suivaient les ondulations de la mer, se rapprochaient entre eux, et formaient une masse compacte, puis se séparaient, flottaient, disparaissaient à la vue entre les vagues, et apparaissaient de nouveau.

Ces îlots se montraient à une distance de 1,200 mètres environ du navire. Ordre fut donné de laisser arriver vers eux, et l'on quitta la route pour se rapprocher de cet archipel flottant.

A 100 mètres, ces îlots parurent s'animer et se dérober à la poursuite du navire qui cinglait vers eux. Ont eut bientôt le secret de ce spectacle étonnant. Sur une surface de 2,000 mètres environ, des myriades de tortues na-

geaient à fleur d'eau. Ces animaux mesuraient 1 mètre et plus de diamètre. Sur la carapace du plus grand nombre de ces tortues était perché un oiseau que l'on rencontre fréquemment dans ces parages: l'épervier marin.

Cet oiseau a des ailes d'une envergure très-développée; il quitte souvent la terre et entreprend de longs voyages. Quand il se sent fatigué il vient se percher sur les îlots, les rochers ou même sur les objets flottants qu'il rencontre. Une troupe de ces oiseaux, ayant vu des tortues nageant à fleur d'eau, s'étaient posés sur leur dos étalant les ailes et se laissant aller au gré de la brise.

Toutes ces tortues portant des éperviers marins avaient pris, aux yeux de l'équipage suédois, l'aspect d'un archipel flottant.

Quand on fut à quelques mètres de distance, on vit disparaître instantanément sous l'eau les tortues effrayées, et les éperviers, s'élevant dans les airs, décrivant avec leurs longues ailes d'immenses spirales, vinrent tourbillonner autour de navire. (Journal offic.)

Un voyageur de l'Afrique australe raconte qu'en arrivant chez les Metelebès, son attention se porta sur un arbre gigantesque, une espèce de figuier dans le feuillage toujours vert était parsemé de toits coniques semblant appartenir à des maisons en miniature. J'en approchai, dit-il, et je reconnus que cette arbre était habité par plusieurs familles de Bakones (aborigènes du pays.) J'y montai à l'aide d'entailles pratiquées dans le tronc, et j'y compai dix-sept de ces habitations aériennes, sans parler de trois autres qui n'étaient pas terminées. Arrivé à la plus élevée, qui se trouvait à trente pieds du sol, j'y entrai.

Du foin qui jonchait le plancher, une lance, une cuiller et un grand bol plein de sauterelles en formaient tout l'ameublement. Comme je n'avais rien pris de tout le jour, je demandai la permission de manger à une femme qui se tenait assise à la porte avec un enfant au sein.

Elle y consentit avec empressement. Plusieurs autres femmes grimpant de branche en branche arrivèrent des huttes voisines pour voir l'étranger. Je visitai ensuite différentes cabanes assises sur les branches principales. La construction de ces maisons est très-simple. On commence par établir au moyen de branches juxtaposées un plancher oblong, de sept pieds de large environ. A l'extrémité de cette plate-forme, on élève une petite hutte conique faite de branches et d'herbes entrelacées.

Elle a six pieds de diamètre, et de hauteur un peu moins que celle d'un homme. Comme elle est placée à l'extrémité du plancher, il reste un certain espace devant la porte. Ils ont adopté ce mode d'architecture pour se mettre à l'abri des lions qui abondent dans la contrée. Pendant le jour, on descend au pied de l'arbre pour préparer les aliments. Quand le nombre des hôtes d'une cabane vient à augmenter, on soutient avec des pieux la branche surchargée, et quand, au contraire, le poids se trouve allégé, on enlève ces pieux pour en faire du combustible. (Cosmos.)

UNE PLUIE DE FEUILLES. — Le *Cosmos* nous raconte une pluie de feuilles de chêne, par un temps très-calmé, à Autrèche (Indre-et-Loire). Ce fait curieux est mentionné dans une lettre adressée à l'Association scientifique par M. Jollois, qui le rapporte d'après un témoin oculaire. Le dix avril à midi dix minutes, au moment où il sortait de chez lui, ce témoin constata que des feuilles tombaient, et comme sa vue est très-perçante, il reconnut aussitôt qu'elles provenaient des régions élevées de l'atmosphère. Il les voyait apparaître comme des points brillants sur l'azur du ciel et tomber autour de lui en suivant une trajectoire presque verticale, légèrement inclinée de l'ouest à l'est. Le phénomène dura pendant environ dix minutes, mais il avait probablement commencé avant la sortie du témoin.

Une pièce d'eau voisine sur laquelle les feuilles surnageaient en montraient au moins une par mètre carré. « Ce phénomène me paraît être une conséquence de la bousculade du 3 avril, écrit M. Jollois; les feuilles de chêne soulevées par un tourbillon et transportées dans les hautes régions de l'atmosphère, ont été soutenues par le vent pendant six jours, et sont tombées lorsque le calme s'est rétabli. »

(Liberté).

La pluie de feuilles de chêne survenue récemment par un temps serein a naturellement fait penser aux pluies de grenouilles et de crapauds, et un journal les a remises sur le tapis, mais pour en rire. Cependant, outre que ce phénomène est attesté par des témoignages respectables, il s'explique de la façon la plus simple par l'action de trombes qui enlèvent nécessairement dans de très-grandes colonnes d'eau des corps de toutes sortes empruntés aux étangs et aux marécages qu'elles mettent à sec. Pourquoi n'emporteraient-elles pas des crapauds et des grenouilles à l'état parfait ou sous formes de têtards?

Le 8 juillet 1833, une trombe qui s'était formée sur la mer à la pointe de Pausilippe, près de Naples, fit irruption sur le rivage, et vida complètement deux grandes corbeilles d'oranges; quelques instants après, et à une assez grande distance de là, une jeune fille qui se trouvait sur une terrasse, vit une pluie d'oranges tomber autour d'elle, phénomène beaucoup plus gracieux qu'une pluie de grenouilles et de crapauds, mais plus étonnant encore, puisque les oranges sont bien plus volumineuses et bien plus lourdes que ceux de ces animaux qu'on a vus figurer dans les pluies d'orage.

M. Daguin, professeur de physique à Toulouse, fait même observer avec raison que les trombes doivent enlever des crapauds et des grenouilles de préférence à une multitude d'autres objets, en raison de la conductibilité électrique de ces animaux. Ce qui n'empêche pas, bien entendu, que l'apparition subite d'un grand nombre de ceux-ci puisse être due en certaines circonstances à l'action de la pluie qui les ferait sortir des fissures du sol.

Voici, du reste, un fait qui confirme l'explication présente. Mauduit déclare avoir observé dans le pays de Caux, le 13 septembre 1835, une trombe qui enleva toute l'eau d'une mare avec les poissons qui y vivaient. « Or, dit un auteur qu'on ne contredira pas, ces animaux ont dû retomber tôt ou tard et former quelque part une pluie de poissons. »

(Cosmos).

On écrit de Rome, le 17 juin:

Le canon du fort Saint-Ange a annoncé ce matin, par une salve de vingt et un coups, l'anniversaire de la proclamation de l'élection du cardinal Jean-Marie Mastai Ferretti au souverain pontificat sous le nom de Pie IX, le 17 juin 1846. L'élection avait eu lieu la veille, mais trop tard pour pouvoir être annoncée au peuple le soir même, du balcon de la façade du Quirinal, cérémonie qu'on entoure d'un certain appareil.

En deux mois, Pie IX est entré dans la 51^e année de son sacerdoce (le 11 avril), dans la 78^e de son âge (le 13 mai), et dans la 24^e de son pontificat (le 16 juin). Plusieurs papes ont célébré le cinquantenaire de leur sacerdoce, et dépassé l'âge de Pie IX, mais cinq seulement ont régné plus que lui, sur les 256 qui l'ont précédé, au moins d'après la chronologie officielle. Saint Pierre, 25 ans, 2 mois et 7 jours (sur le siège de Rome, sans compter le temps de son pontificat d'Antioche, encore plus contesté que celui de Rome); saint Sylvestre I^r, 23 ans 10 mois et 27 jours; Adrien I^r, 23 ans 10 mois et 17 jours; Pie VI, 24 ans 8 mois et 14 jours; Pie VII, 23 ans 5 mois et 6 jours. De même qu'aucun pape n'a pris le nom de Pierre, aucun n'a siégé autant

que lui, à moins que l'on ne compte comme pape l'anti-pape Benoît XIII, dont le pontificat, reconnu par plusieurs puissances, dura trente ans.

Ce matin, le pape a tenu chapelle à la chapelle Sixtine, à l'occasion de l'anniversaire. La messe a été chantée par le second des cardinaux de curia (attachés à la cour romaine).

D'ici au 21, anniversaire du couronnement, qui sera, comme d'habitude, l'occasion d'une nouvelle chapelle papale, de grâces à des détenus, de promotions dans l'armée et d'une illumination de la ville. Pie IX recevra les félicitations des corps constitués de l'État, du corps diplomatique et des officiers de la division française. (Correspondance Havas).

Une pauvre femme sexagénaire, la dame X..., dont le mari est marchand de journaux dans le quartier du Gros-Caillou, reçut, il y a quelques jours, la visite d'une femme qui, s'annonçant comme la domestique de l'administrateur d'un bureau de bienfaisance, dit aux deux époux qu'elle avait entendu parler de leur situation difficile par un de leurs voisins, et qu'elle s'offrait à les recommander très-chaleureusement à M. l'administrateur pour l'obtention d'un secours,

Le sieur et la dame X... remercièrent de leur mieux cette officieuse personne, qui après leur avoir serré la main, se disposa à sortir; mais tout à coup, revenant sur ses pas: « Ah! dit-elle, quelle étourderie! en quittant la maison, j'ai oublié mon porte-monnaie, et, avant de rentrer, il faut absolument que j'aille au marché; car M. l'administrateur a aujourd'hui du monde à dîner, et je dois acheter pour notre menu un turbot et une botted'asperges. Hélas! comment faire?... »

— Ne vous tourmentez pas, lui répondit la dame X..., voici 7 francs que mon mari et moi nous sommes très-heureux de vous prêter; seulement, nous vous en prions, n'oubliez pas, dès que vous serez rentrée chez vous, de nous renvoyer cette petite somme, car c'est tout ce que nous possédonns ici, et nous en avons besoin pour acheter, ce soir, notre assortiment de journaux. — Soyez tranquilles, répondit l'emprunteuse, avant une demi-heure vous aurez votre argent. » Puis, serrant promptement les 7 francs dans sa poche, elle s'éloigna.

La demi-heure annoncée était écoulée depuis longtemps déjà, et les époux X... attendaient encore les 7 francs disparus. Ils se rendirent au domicile indiqué par la soi-disant servante de M. l'administrateur, et là il leur fut répondu que leur débitrice était complètement inconnue, et que parmi les locataires de la maison, il ne se trouvait aucun administrateur du bureau de bienfaisance. Ils se sont battus de porter plainte contre la hardie voleuse qui les a pris pour dupes.

(Journal officiel.)

De Lévis (Canada) on écrit au *Messager franco-américain*:

Aujourd'hui 6 juin, dans un champ qui se trouve sur les hauteurs voisines de notre ville et qui est bien exposé aux rayons du soleil (quand soleil il y a), on voit encore un amas de neige d'une trentaine de pieds de long sur dix à quinze de large, et d'une épaisseur variant de trois à cinq pieds. Les habitants les plus vieux de Lévis, ne se rappellent pas avoir été appelés à contempler un « fait d'hiver » aussi extraordinaire à cette époque de l'année.

Il n'y a pas du reste qu'à Lévis où les Canadiens rencontrent ainsi de la neige abondante. A Charlesbourg, comté de Québec, il est des endroits où l'on trouve des montagnes de neiges qui ont jusqu'à quinze et vingt pieds d'épaisseur; mais ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'à deux pas de ces froides mas-

ses, on voit la végétation se développer rapidement et se bercer au souffle de la brise printanière. Heureux pays que celui où les banes de neige, les fleurs et les fruits se donnent rendez-vous dans le même champ au mois de juin!

Un double cas d'incendie, à peu près sans exemple, quant aux circonstances qui l'ont accompagné, a mis en émoi lundi dernier les habitants du hameau de la Mare-Sanseuse, territoire de la commune des Loges.

Un habitant de notre ville, dit le *Journal de Fécamp*, le sieur Lethuillier, marchand épicer, traversait ce hameau vers une heure et demie, accompagné de son domestique et d'un jeune enfant montés tous trois dans une voiture recouverte d'une bâche et qui ne contenait qu'un peu de paille servant d'ordinaire à l'arrimage de la marchandise.

Sans qu'on ait pu jusqu'à présent se rendre un compte bien exact de la cause, le véhicule prit feu tout à coup, et, comme il allait en sens contraire au vent, ce n'est que lorsqu'il fut enflammé à l'arrière et que la chaleur se fit sentir que le sieur Lethuillier et son domestique s'aperçurent du danger qu'ils courraient.

Le domestique fut le premier à terre. Aussitôt, il recevait dans ses bras l'enfant que lui jetait pour ainsi dire notre concitoyen, et celui-ci, quelque diligence qu'il eût faite pour se tirer de ce mauvais pas, n'échappa pas entièrement aux atteintes du feu qui, gagnant instantanément le devant de la voiture, venait roussir le poil du cheval que l'on détala en coupant le harnais.

Dans ce travail, le sieur Lethuillier eut la main et un côté de la figure profondément brûlés.

Jusque-là, il n'y avait qu'un accident à regretter et qui, bien qu'assez rare heureusement, n'offrait rien d'extraordinaire; mais ce qui devait surprendre davantage, c'est qu'au moment où la voiture incendiée s'arrêtait, on remarquait que le toit d'une maison couverte en chaume, habitée par le sieur Séraphin Poiret, et éloignée de cinquante mètres environ du lieu de l'accident, prenait feu à deux endroits différents.

Quelques lambeaux de la bâche enflammée, enlevés et chassés par un vent violent, étaient allés s'abattre sur le toit essentiellement combustible et y développer un incendie que le dévouement empêché de quelques voisins fut tout à fait impuissant à combattre.

C'est à grand'peine qu'on a pu sauver de la maison incendiée quelques effets mobiliers de peu d'importance.

Parmi les suppositions faites sur la cause qui a amené ce sinistre, la plus vraisemblable et qu'une allumette, tombée par hasard dans la voiture, se sera enflammée par le frottement résultant d'une secousse un peu vive, et aura communiqué le feu à la paille qui la recouvrait.

(Journal officiel.)

Le *Courrier du Centre* conseille aux femmes qui ont la mauvaise habitude de vaquer aux travaux du ménage et de prendre leurs repas le corsage hérisse d'aiguilles ou d'épingles, de lire et de mettre à profit le récit d'un triste événement qui vient d'arriver à Limoges.

Une ouvrière mariée, mère de famille, qui travaillait depuis vingt ans chez un des principaux commerçants, laissa tomber par mégarde, dans l'écuille où elle mangeait sa soupe, une aiguille qu'elle avala.

L'aiguille se fixa dans son cou à une profondeur telle qu'il fallut renoncer à l'extraire. Une semaine après l'accident, la malade, après un violent effort, vomit l'aiguille avec un flot de sang. Elle se croyait guérie, mais l'aiguille avait probablement percé une des artères carotides: des hémorragies abondantes se succédèrent, et l'ouvrière mourut le même jour à cinq heures du soir.



L'*Evening Star*, de Londres, publie la relation suivante de l'explosion d'un ballon et de la mort de plusieurs personnes :

L'agent du *Lloyd* à Buenos-Ayres rend compte de l'accident survenu le 24 mai, lors de la fête donnée en commémoration de l'anniversaire de la déclaration de la liberté. Un aéronaute nommé M. Baraille a fait une ascension en ballon du centre de la place. Le ballon est resté quelque temps stationnaire, planant au-dessus de la ville, puis il est descendu, s'abattant en rade. Un grand nombre de canots et un petit steamer sont accourus au secours de l'aéronaute qui allait se noyer dans sa nacelle. Malheureusement le ballon, en se débattant s'est mis en contact avec la cheminée du steamer ; le gaz, ayant pris feu, a produit une explosion formidable. L'équipage a sauté et tous les canotiers ont été lancés dans l'espace. Le bateau à vapeur, auquel le feu a pris, a été très-avarié. Les journaux de Buenos-Ayres disent que huit personnes ont péri et que vingt-cinq autres ont été blessées et atteintes assez gravement par les flammes.

Une nouvelle expédition va se diriger vers le pôle arctique. C'est un artiste américain. William Bradford, qui en supportera les frais. Il est parti par le steamer *Cili of Boston* pour se rendre à Halifax, où l'attend un steamer préparé pour le voyage d'exploration.

(*New York Times.*)

On lit dans la *Suisse radicale* :

M. Pollen de Scheveningen, chargé par le gouvernement hollandais d'étudier la question de la pêche du saumon et de l'élève de ce poisson, a l'intention de lâcher en divers endroits du Rhin et de la Meuse de jeunes saumons, munis d'un signe distinctif, consistant en une plaque de fer galvanisé, fixée à la queue du poisson, et portant le mot *Nederland* surmonté d'une couronne et d'un numéro d'ordre, de sorte que, plus tard, quand on pêchera quelqu'un de ces poissons on pourra déterminer exactement son développement et sa provenance.

Le gouvernement hollandais désire qu'il soit pris des mesures auprès des pêcheurs étrangers, le long du Rhin et de ses affluents, pour que les saumons munis de ce signe, qui seraient pêchés cette année, soient remis en liberté, et que, les années suivantes, on rédige des notes exactes sur la grandeur, le poids et la couleur des poissons de cette catégorie qui seront pris, sur le nom que leur donnent les pêcheurs, l'époque où l'on s'en est emparé, etc., etc.

STATISTIQUE DES NAUFRAGES. — L'administration du *Bureau-Véritas* de Paris vient de

publier son cinquième Bulletin maritime de l'année 1869. Ce Bulletin constate que le nombre des navires perdus totalement pendant le mois de mai dernier s'est élevé à 190, savoir : 87 navires anglais, 25 américains, 16 français, 14 allemands du Nord, 10 norvégiens, 9 hollandais, 5 italiens et 24 navires de différents pavillons, dont 13 vapeurs, 14 navires condamnés, 25 navires supposés perdus corps et biens par suite d'absence de nouvelles.

(*Journal de Granville*).

Une médaille de Sainte-Hélène, trouvée le dimanche 15 août sur la Place du Gouvernement, a été déposée au bureau de police à Saint-Pierre.

La compagnie de discipline doit commencer ses exercices de tir aujourd'hui à 5 heures, sur le terrain situé derrière le cimetière.

Le tir réel commencera samedi sur la route Iphigénie ; un clairon placé près de la ferme de Savoyard annoncera par une sonnerie le commencement des exercices, et interdira la circulation dans cet endroit.

POSTE AUX LETTRES.

L'aviso *l'Estafette* ayant été forcé de rentrer à Saint-Pierre après avoir fait quelques avaries, les correspondances de la colonie ne parviendront pas cette fois en temps opportun à Halifax. Ce contre-temps resterait cependant sans conséquences, si, comme nous l'espérons, le steamer le *Chilhern*, qui doit passer bientôt sur notre rade pour se rendre ensuite directement à Londres, consentait à se charger de la malle.

Un télégramme reçu à l'instant d'Halifax, nous apprend que M. le contre-amiral Méquet a bien voulu décider que la malle d'Europe nous serait apportée par la corvette le *Roland*.

NOUVELLES MARITIMES ET COMMERCIALES

PORT DE SAINT-PIERRE

BATIMENTS DU COMMERCE.

AOUT.	ENTRÉES		VENANT DE	
	20. Dove, c. Soherlin, bestiaux.	23. Kate, c. Mac Isaac, bestiaux.	cap Breton.	cap Breton.
	-- Ark, c. Forgeon, planches.		Miramichi.	
	-- Jane, c. Crispo, bois à feu.		Harbor.	
AOUT.	Des lieux de pêche :			
	19. Albert.	22. Orénoque.		
	-- Trois-Frères.	23. Mouette.		
	-- Vainqueur-des-Jaloux.			
AOUT.	SORTIES		ALLANT A	
	19. Victorine, c. Vanney,	avec 115,500 kilog. morue verte, ch.	Bordeaux.	
		par M. V. Lefrançois.		
	-- Marie-Céleste, c. Böschel,	avec 150,261 kilog. morue verte, et	Bordeaux.	
		50 kilog. issues de morue, ch. par		
		la Cie G ^e transatlantique.		

19. Victor, c. Benoit, lest.
-- Eliza, c. Rodderhang, lest.
-- Edwin, c. La Source, lest.
20. Alma, c. Hamon,
avec 123,354 kilog. morue sèche,
ch. par MM. Beust père et fils.
Riotteau et fils, C^e G^e transatlantique,
Min Guibert et fils, E. Levilly
et C^e P. Beautemps, v^e Lepomellec
et fils.
21. D. Grant, c. Mac Eachrem, lest.
-- Almada, c. Joncas, lest.

Bath,
Sydney,
Sydney,
Boston.
Sydney.
Cancô.

ÉPHÉMERIDES.

AOUT.

26. — 1811. — Prise d'un corsaire suédois par le *Pourvoyeur*, de Dunkerque.
27. — 1217 — Combat dans la Manche entre une flotte française commandée par *Eustache Le Moine* et une flotte anglaise.

28. — 1695. — Les Anglais qui bombardaien Calais sont forcés à la retraite par le chef d'escadre de Relinges.

29. — 1823. — Le contre-amiral Des Rotours capture, près de Santi Petri, 2 bâtiments espagnols.

30. — 1702. — Le chef d'escadre Du Casse repousse, sur la côte de Vénézuela, l'escadre anglaise de l'amiral Bembow.

31. — 1689. — Prise d'un vaisseau anglais par le vaisseau le *Marquis*, commandant du Mené.

SEPTEMBRE.

- 1^{er}. — 1858. — Le vice-amiral Rigault de Genouilly enlève, à Touranne, les lignes cochinchinoises.

ANNONCES & AVIS

EN VENTE

A L'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

LE BULLETIN

Des Actes administratifs de la Colonie (année 1868).

Prix : 6 francs.

HEURES DES PLEINES ET BASSES MERS

à Saint-Pierre

Du 26 août au 1^{er} septembre 1869.

DATES	PLEINES MERS		BASSES MERS	
	MATIN	SOIR	MATIN	SOIR
AOUT.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
Jeudi 26	10 34	10 50	4 35	4 50
Vend. 27	11 06	11 23	5 06	5 23
Sam. 28	11 41	11 59	5 40	5 58
Dim. 29	0 20	0 43	6 18	6 39
Lundi 30	1 09	1 48	7 04	7 31
Mardi 31	2 13	2 52	8 03	8 40
Merc. 1 ^{er}	3 33	4 14	9 20	10 01

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Faites à l'Hôpital maritime de Saint-Pierre, du 18 au 24 août 1869.

DATES	HAUTEUR DU BAROMÈTRE en millimètres.		TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE au nord et à l'ombre.		TEMPÉRATURE. maximum. minimum.	DIRECTION du VENT.	FORCE du VENT.	ÉTAT GÉNÉRAL DU CIEL.	PHÉNOMÈNES DIVERS.
	10 heures du matin.	4 heures du soir.	10 heures du matin.	4 heures du soir.					
18	765	764	16 0	19 0	21 0	12 0	1	Ci-Cu-Str.	
19	763	762	16 0	16 0	19 0	11 0	2	Cum-Nimb.	
20	760	759	18 0	19 0	22 0	11 0	1	Ci-Cum.	
21	755	753	15 0	15 0	18 0	10 0	2	Nimb.	Pluie Brume
22	754	755	16 0	17 0	19 0	10 0	3	Ci-Str.	
23	757	758	17 0	19 0	22 0	12 0	3	Ci-Str.	
24	759	762	15 0	17 0	19 0	11 0	3	Ci-Cum.	